

Français

Fiche orthographe : les accords du participe passé.

Objectif : maîtriser les chaînes d'accord.

I Leçon

a. Le participe passé employé comme adjectif

- Employé **comme adjectif**, il s'accorde de la même façon qu'un adjectif, c'est-à-dire **avec le nom auquel il se rapporte**.

> un problème **résolu**

> des solutions **trouvées**

RAPPEL : Pour savoir si un **participe passé masculin** se termine par une **voyelle (-é, -i, -u)** ou par une **consonne (-s, -t)** on le met au **féminin**.

> **finie** : *fini*

> **prise** : *pris*

b. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être

- Il **s'accorde toujours avec le sujet** du verbe.

> **Victor** est parti.

> **Sonia et Fanny** sont parties.

ATTENTION, quand on trouve à la fois **être** et **avoir**, il s'agit en fait de l'auxiliaire être conjugué à un **temps composé**.

> Elle **a été** punie : Elle **est** punie.

c. Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

- Il ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.

> Raphaëlle **a téléphoné**. - Raphaëlle et Lucie **ont téléphoné**.

- Il s'accorde avec le COD, s'il y en a un et si celui-ci est placé avant le verbe :

> Sarah **a réussi** ses examens. Elle **les a** même brillamment **réussis**.

> **J'ai téléphoné à Sarah** pour la féliciter. Je **lui ai téléphoné**. : *lui* n'est pas un COD mais un COI (on téléphone à quelqu'un).

REMARQUE : Le participe passé ne s'accorde pas si le COD est le pronom neutre *en*.

> Des livres, **j'en ai lu** beaucoup.

d. Accord des participes passés des verbes de forme pronominale

- Le participe passé **s'accorde avec le sujet du verbe** :
 - si c'est un **verbe qui n'existe qu'à la forme pronominale** ;

> **Charlotte** s'est **évanouie**. (Le verbe *évanouir n'existe pas.)

- si c'est un verbe pronominal de sens passif.

> **Les tableaux** se sont bien **vendus**. (Ils ne se sont pas vendus eux-mêmes, quelqu'un les a vendus.)

- Le participe passé **s'accorde avec le COD si on peut en voir un et qu'il est placé avant le verbe**.

- > Elle s'est **lavée**. (Elle a lavé qui ? : s' = elle-même.)
- > Les **lettres** qu'ils se sont **écrites** ont été conservées. (Ils ont écrit quoi ? : les lettres.)
- > Ils se sont **téléphoné**. (Ils ont téléphoné à qui ? : se est COI.)
- > Elle s'est **lavé les mains**. (Elle a lavé quoi ? : les mains ; le COD est placé après ; à qui ? : à s' = elle-même : COI.)

II Application

Exercice 1 : 1. Relevez les trois participes passés. 2. a) Dans quels cas le participe passé s'accorde-t-il ? b) Dans quel cas ne s'accorde-t-il pas ?

Enthousiasmée à l'idée de participer à cette aventure, Mélissa avait accepté sans hésiter. Elle était partie dès le lendemain matin.

Exercice 2 : Accordez si nécessaire les participes passés entre parenthèses.

1. Les fleurs que tu m'as (*offert*) sont splendides.
2. Les cours que tu as (*suivi*) étaient-ils intéressants ?
3. Elle a (*réaménagé*) sa chambre de fond en comble !
4. J'ai (*cherché*) tes clés dans le salon mais je ne les ai pas (*trouvé*).
5. J'ai croisé la voisine. Je lui ai (*parlé*) de la fête que nous avons (*organisé*) et me suis (*excusé*) pour le bruit.

Exercice 3 : a) Repérez si le pronom en gras est COD ou COI. b) Mettez le verbe entre parenthèses au participe passé et accordez-le si nécessaire.

1. Ses chaussures, elles les a (*ranger*) dans le garage car elles étaient (*mouiller*).
2. Ils lui ont (*donner*) cent-trente-cinq euros pour qu'il s'achète une guitare.
3. Le carton rempli de livres ? Émile l'a (*descendre*) dans la cave du sous-sol.
4. Ma fiancée ? Ma mère l'a (*adorer*) dès leur première rencontre !
5. Ils lui ont (*demande*) des explications sur ce qu'il venait d'écrire.

Exercice 4 : Dans le texte suivant, remplacez « M. du Châtelet » par « Les jumeaux du Châtelet » et faites toutes les modifications nécessaires.

M. du Châtelet, qui dès 1806 avait eu le bon esprit d'être anobli, avait commencé sa carrière par la place de secrétaire des commandements d'une princesse impériale. M. du Châtelet était doté de toutes les incapacités exigées par sa place. Bien fait, joli homme, reconnu pour ses talents de danseur, admiré comme joueur de billard, adroit à tous les exercices, médiocre acteur de société, adulé par les femmes, applaudisseur de bons mots, prêt à tout, souple, envieux, il savait et ignorait tout. Apprenti musicien, il accompagnait au piano tant bien que mal une femme qui voulait chanter par complaisance une romance apprise avec mille peines pendant un mois. M. du Châtelet était encore doué du talent de remplir la tapisserie dont les fleurs avaient été commencées par la princesse. Non-instruit en peinture, il savait copier un paysage, crayonner un profil, croquer un costume et le colorier.

III Correction

Exercice 1 :

1. Enthousiasmée, accepté, partie.
2. a) Le participe passé s'accorde avec le mot qu'il complète quand il est employé comme adjectif ou avec le sujet quand il est employé avec l'auxiliaire être.

2. b) Le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire avoir.

Exercice 2 :

1. Les fleurs que tu m'as offertes sont splendides. 2. Les cours que tu as suivis étaient-ils intéressants ? 3. Elle a réaménagé sa chambre de fond en comble ! 4. J'ai cherché tes clés dans le salon mais je ne les ai pas trouvées. 5. J'ai croisé la voisine. Je lui ai parlé de la fête que nous avons organisée et me suis excusé pour le bruit.

Exercice 3 :

1. Ses chaussures, elles **les** (COD) a rangées dans le garage car elles étaient mouillées.
2. Ils **lui** (COI) ont donné cent-trente-cinq euros pour qu'il s'achète une guitare.
3. Le carton rem-pli de livres ? Émile **l'** (COD) a descendu dans la cave du sous-sol.
4. Ma fiancée ? Ma mère **l'** (COD) a adorée dès leur première rencontre !
5. Ils **lui** (COI) ont demandé des explications sur ce qu'il venait d'écrire.

Exercice 4 :

Les jumeaux du châtelet, qui dès 1806 **avaient** eu le bon esprit d'être **anoblis**, **avaient** commencé **leur** carrière par la place de secrétaire des commandements d'une princesse impériale. **Les jumeaux du châtelet étaient dotés** de toutes les incapacités exigées par **leur** place. Bien **faits**, **jolis hommes**, **reconnus** pour **leurs talents** de danseur, **admirés** comme **joueurs** de billard, **adroits** à tous les exercices, **médiocres acteurs** de société, **adulés** par les femmes, **applaudisseurs** de bons mots, **prêts** à tout, **souples**, **envieux**, **ils savaient** et **ignoraient** tout. **Apprentis musiciens**, **ils accompagnaient** au piano tant bien que mal une femme qui voulait chanter par complaisance une romance apprise avec mille peines pendant un mois. **Les jumeaux du Châtelet étaient** encore **doués** du talent de remplir la tapisserie dont les fleurs avaient été commencées par la princesse. Non-**instruits** en peinture, **ils savaient** copier un paysage, crayonner un profil, croquer un costume et le colorier.